

AVIS DE MARCHÉ

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) Nom et adresses : SI d'Assainissement de Marne-la-Vallée, Siam 13 avenue de la courtilière, F - 77400 Saint thibault des vignes, Tél : +33 0160315454, courriel : Accueil@siam77.fr

Code NUTS : FR102

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.siam77.fr/>

I.2) Procédure conjointe

I.3) Communication :

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://www.marches-securises.fr/>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact susmentionné(s).

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées : par voie électronique via : <https://www.marches-securises.fr/>, au(x) point(s) de contact susmentionné(s).

I.4) Type de pouvoir adjudicateur : Organisme de droit public

I.5) Activité principale : Autre : Assainissement.

SECTION II : OBJET

II.1) Etendue du marché

II.1.1) Intitulé : Mission de maîtrise d'oeuvre complète pour la réhabilitation du génie civil de la Station d'épuration de Saint-Thibault-des-Vignes

II.1.2) Code CPV principal : 71300000

II.1.3) Type de marché : Services.

II.1.4) Description succincte : Mission de maîtrise d'oeuvre complète pour la réhabilitation du génie civil de la station d'épuration de Saint-Thibault-des-Vignes. Au sens des dispositions des articles R.2431-3 et suivants du code de la commande publique relatif aux missions de maître d'oeuvre confiées par des maîtres d'ouvrages publics à des prestataires de droit privé, les travaux à réaliser appartiennent à la catégorie des « Opération de réhabilitation d'infrastructure ». L'objectif de la mission est de préparer et de suivre la bonne exécution de travaux de réhabilitation du génie civil de la station d'épuration de Saint-Thibault-des-Vignes.

II.1.5) Valeur totale estimée

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non.

II.2) Description

II.2.1) Intitulé

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :

71300000

II.2.3) Lieu d'exécution :

Code NUTS : FR102

Lieu principal d'exécution : Saint-Thibault-des-Vignes

II.2.4) Description des prestations : Mission de maîtrise d'oeuvre complète pour la réhabilitation du génie civil de la station d'épuration de Saint-Thibault-des-Vignes. Au sens des dispositions des articles R.2431-3 et suivants du code de la commande publique relatif aux missions de maître d'oeuvre confiées par des maîtres d'ouvrages publics à des prestataires de droit privé, les travaux à réaliser appartiennent à la catégorie des « Opération de réhabilitation d'infrastructure ». L'objectif de la mission est de préparer et de suivre la bonne exécution de travaux de réhabilitation du génie civil de la station d'épuration de Saint-Thibault-des-Vignes.

II.2.5) Critères d'attribution :

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

II.2.6) Valeur estimée

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique :

Durée en mois : 36

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes :

Des variantes seront prises en considération : non.

II.2.11) Information sur les options :

Options : non.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

II.2.14) Informations complémentaires

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) Conditions de participation

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

III.1.2) Capacité économique et financière

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

III.2) Conditions liées au marché

III.2.1) Information relative à la profession

III.2.2) Conditions particulières d'exécution

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : non.

SECTION IV : PROCEDURES

IV.1) Description

IV.1.1) Type de procédure : Ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.6) Enchère électronique

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui.

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : 20/05/2022 à 12 h 00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

Français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

Durée en mois : 6 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres :

Date : 23 mai 2022 à 10 h 00

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) Renouvellement :

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

VI.2) Informations sur les échanges électroniques

VI.3) Informations complémentaires

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

tribunal administratif de Melun, 43, rue du Général de Gaulle, F - 77008 Melun Cedex, adresse internet :

<http://melun.tribunal-administratif.fr>

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction de recours

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

